

Vinaigre ménager gel



Propriétés :

Le Vinaigre ménager gel ONYX convient particulièrement pour le nettoyage et l'entretien des différentes pièces de votre intérieur comme la salle de bain (parois de douches, carrelage mural, robinetterie, cuvette de toilette...) ou la cuisine (robinetterie, évier). En effet sa formule concentrée à 14° garantit une efficacité détartrante maximale et sa texture gélifiée fait de lui un produit idéal pour les surfaces verticales. L'utilisation du produit est également rendue plus agréable avec son parfum menthe.

Caractéristiques physico-chimiques :

- Aspect : gel opaque
- Couleur : incolore
- Odeur : menthe, vinaigre
- Densité relative (20°C) : 1,025 +/- 0,010
- pH (20°C) : 2,5 +/- 0,40

CODE	GENCOD	Conditionnement	Palettisation
E45050112G	3183940307235	12X1L	54 cartons


Mode d'emploi :

Appliquer le vinaigre gel ONYX sur la surface à nettoyer/détartrer.
Laisser agir le gel quelques minutes.
Frotter, puis rincer à l'eau claire. Renouveler l'opération si nécessaire.

Dans tous les cas, faire un essai préalable pour vérifier la compatibilité avec le support.

Précautions d'emploi / Informations réglementaires :

Produit dangereux selon le règlement 1272/2008/CE. Tenir hors de portée des enfants.
Respectez scrupuleusement les précautions d'emploi et les conseils de prudence/phrases de sécurité et lisez les mentions de danger/phrases de risque, indiqués sur l'étiquette et/ou la Fiche de Données de sécurité du produit.
Fiche de données de sécurité disponible sur le site www.quickfds.com : identifiez-vous, saisissez ARDEA en tant que Fournisseur (pas de mot de passe), validez puis entrez le nom du produit ou son code-barres.
Consultez également notre site www.ardeagroupe.com

 **Important:** le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. Il ne peut engager notre responsabilité quant à son utilisation à chaque cas particulier. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.

 Ces informations sont rédigées au mieux de nos connaissances, à la date de révision indiquée sur le document.